

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation:**

· **Nom du produit:** Exel Motor Essence NG

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Traitement moteur

· **Producteur/fournisseur:**

RIVIERA RACING

382 CHEMIN GRANGE DE CAPOUN

06140 COURSEGOULES

Tel +33 4 93 24 22 31

Fax + 33 4 93 58 59 74

Mail rivieraracing@free.fr

· **Renseignements en cas d'urgence:** ORFILA Tél: +33(0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

A des effets narcotisants.

R 10 Inflammable.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3	naphtha lourd (pétrole), hydrotraité Xn; R 10-65-66	10-25%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	naphtha léger (pétrole), hydrotraité Xn, Xi, F, N; R 11-38-51/53-65-67	10-25%
CAS: 64742-94-5 EINECS: 265-198-5	solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) Xn, N; R 51/53-65-66-67	10-25%

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

Nom du produit: Exel Motor Essence NG

(suite de la page 1)

CAS: 25322-69-4	polypropylene glycol ☒ Xn; R 22	2,5-10%
CAS: 95-63-6 EINECS: 202-436-9	1,2,4-triméthylbenzène ☒ Xn, ☒ Xi, ☐ N; R 10-20-36/37/38-51/53	2,5-10%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Carc. Cat. 2; ☒ Xn, ☒ Xi, ☐ N; R 10-37-51/53-65-66-67	2,5-10%
CAS: 104-76-7 EINECS: 203-234-3	2-éthylhexane-1-ol ☒ Xi; R 36/38	2,5-10%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	acétone ☒ Xi, ☐ F; R 11-36-66-67	£2,5%
CAS: 102-54-5 EINECS: 203-039-3	ferrocène ☒ Xn; R 22	£2,5%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Après inhalation excessive:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

F

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

Nom du produit: Exel Motor Essence NG

(suite de la page 2)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène

IOELV (EU)	100 mg/m ³ , 20 ppm
VME (France)	100 mg/m ³ , 20 ppm

67-64-1 acétone

IOELV (EU)	1210 mg/m ³ , 500 ppm
VME (France)	1210 mg/m ³ , 500 ppm

102-54-5 ferrocène

VME (France)	10 mg/m ³
--------------	----------------------

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Equipement de protection individuel**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

Nom du produit: Exel Motor Essence NG

(suite de la page 3)

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

Forme: Liquide

Couleur: Ambré

Odeur: Caractéristique

· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non déterminé.

· **Point d'inflammation:** 30°C

· **Température d'inflammation:** Non applicable.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Densité à 20°C:** 0,877 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Pas ou peu miscible

· **Viscosité:**

Dynamique à 20°C: 3,505 cSt

· **Teneur en solvants:**
VOC (CE) 24,27 %

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

F

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

Nom du produit: Exel Motor Essence NG

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

· Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (rab)

95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène

Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
------	------	------------------

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)

· Effet primaire d'irritation :

· de la peau: Pas d'effet d'irritation.

· des yeux: Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

12 Informations écologiques

· Effets écotoxiques:

· Remarque: Toxique chez les poissons.

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Produit

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

F

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

Nom du produit: Exel Motor Essence NG

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 3 (F1) Liquides inflammables.
- **Code danger:** 36
- **No ONU:** 1993
- **Groupe d'emballage:** III
- **Etiquette de danger:** 3
- **Désignation du produit:** 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (naphtha léger (pétrole), hydrotraité, naphtha lourd (pétrole), hydrotraité), disposition spéciale 640E
- **Quantités limitées (LQ)** LQ7
- **Catégorie de transport** 3
- **Code de restriction en tunnels** E

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



- **Classe IMDG:** 3
- **No ONU:** 1993
- **Label** 3
- **Groupe d'emballage:** III
- **No EMS:** F-E,S-D
- **Polluant marin:** Non
- **Désignation technique exacte:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (petroleum), hydrotreated light, Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy)

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



- **Classe ICAO/IATA:** 3
- **No ID ONU:** 1993
- **Label** 3
- **Groupe d'emballage:** III

(suite page 7)

F

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

Nom du produit: Exel Motor Essence NG

(suite de la page 6)

· Désignation technique exacte: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (petroleum), hydrotreated light, Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy)

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.

2004/73/CE ; 2006/8/CE

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

naphta lourd (pétrole), hydrotraité

naphta léger (pétrole), hydrotraité

solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

· Phrases R:

10 Inflammable.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Rappel des phrases R portées au paragraphe 3:

10 Inflammable.

11 Facilement inflammable.

20 Nocif par inhalation.

22 Nocif en cas d'ingestion.

36 Irritant pour les yeux.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'édition : 04.04.2008

Révision: 04.04.2008

Nom du produit: Exel Motor Essence NG

(suite de la page 7)

36/38	<i>Irritant pour les yeux et la peau.</i>
37	<i>Irritant pour les voies respiratoires.</i>
38	<i>Irritant pour la peau.</i>
51/53	<i>Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</i>
65	<i>Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.</i>
66	<i>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</i>
67	<i>L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</i>

F